



Congrès ABF Paris juin 2014

Atouts et faiblesses du métier (P4)

Vendredi 20 juin à 14h

Par Ahmed Radjaï, bibliothèques de la Communauté d'agglomération Val-de-France (Arnouville, Garges-Lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers)

## ORGANISATION DU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE

### Les atouts

#### CIRCUIT DU DOCUMENT ET NAVETTE

Le réseau de lecture publique est composé de 6 établissements accueillant du public et de services internes. Les usagers peuvent, avec leur carte d'adhérent, fréquenter l'ensemble des établissements et emprunter et rendre leurs documents dans la bibliothèque de leur choix.

Depuis sa constitution le réseau a beaucoup travaillé sur la question de la mutualisation, et en particulier il a été décidé de mutualiser les tâches relatives au circuit du document (achats et traitement des documents).

Dans cette organisation, tous les documents achetés par le réseau sont livrés sur un seul site « **local commun** » et sont traités collectivement par l'ensemble des équipes (chaque agent consacre 1 journée de son temps hebdomadaire au circuit du document). Ce mode de fonctionnement doit permettre de réduire le temps de travail interne et de dégager du temps pour le travail en direction du public.

Par ailleurs, dans un souci d'amélioration du service public :

-le réseau a progressivement opté comme évoqué plus haut, pour un prêt/retour décentralisé, permettant à chaque adhérent d'emprunter et de restituer les documents dans la bibliothèque de son choix.

-a autorisé dès la mise en service de son catalogue en ligne, la réservation sur l'ensemble des collections et non seulement sur les documents empruntés, avec la possibilité pour l'adhérent de se faire acheminer les documents réservés dans la bibliothèque de son choix.

La gestion des documents réservés ou empruntés dans le cadre de RéVOdoc (Réseau documentaire du Val d'Oise, fédérant une soixantaine d'établissements) est également centralisée, puisque tous les documents transitent par les services internes du réseau et sont gérés par des personnes référentes. Les documents sont réservés par les structures extérieures sur le compte de Val de France et ensuite en interne est fait le choix de l'exemplaire qui sera

prêté.

Enfin pour terminer, le réseau dispose dans les services internes de réserves centralisées qui abritent les collections en magasin de l'ensemble des bibliothèques.

Ce mode de fonctionnement a nécessité la mise en place d'une navette permettant de faire circuler les documents entre les différents sites du réseau :

- De faire acheminer dans les différentes bibliothèques du réseau, les livres traités (catalogués et équipés) dans les services internes du réseau,
- De faire acheminer dans les différentes bibliothèques du réseau les documents réservés : d'un site à l'autre, par le biais du catalogue RéVOdoc, sur les exemplaires en magasin demandés par les usagers

### **Les bénéfices pour le public :**

#### ***Une collection unique à la disposition de tous les usagers.***

Avec ce dispositif on mutualise les collections et on donne la possibilité à tous les usagers où qu'ils soient sur le territoire intercommunal de bénéficier d'une offre documentaire élargie (200 000 documents), qui ne se résume pas à l'une ou l'autre des bibliothèques mais qui englobe l'ensemble des collections du réseau.

#### ***Une plus grande liberté pour l'utilisateur***

Avec ce dispositif, on laisse à l'utilisateur la possibilité de choisir le lieu de retrait et de retour des documents qu'il emprunte. L'utilisateur n'a plus à se déplacer, ce sont les documents qui se déplacent.

#### ***Une mise en circulation plus rapide des documents achetés***

Avec ce dispositif les documents achetés sont plus rapidement mis en service.

Le circuit du document ne connaît pas de rupture puisque quotidiennement des ouvrages sont traités et mis en service par les équipes.

Toutes les bibliothèques sont servies même si temporairement une équipe est occupée à d'autres tâches (animations, accueils de groupes) et on observe plus de retard dans le traitement des documents.

#### ***Un traitement plus efficace des réservations***

Les documents réservés et disponibles dans les bibliothèques sont rapidement prêtés aux usagers, dans la semaine. Quotidiennement les équipes consultent l'état des réservations et mettent des documents à la navette.

#### ***Les interconnexions de navettes***

Ce service aura permis également de mettre en place très facilement l'interconnexion avec les navettes de la BDVO et de la Communauté d'agglomération Roissy Porte de France.

### **Les résultats**

#### ***Documents neufs***

Le réseau des bibliothèques acquiert environ 14 000 documents par an (livres, CD et DVD). 1 200 documents sont traités tous les mois et sont livrés dans les bibliothèques par la navette.

### ***Documents réservés***

Environ 8 000 documents ont été réservés en 2013 et ont transité entre les bibliothèques.

Les bibliothèques en réseaux « l'intercommunalité » avec l'harmonisation des pratiques et multiplication des services : prêt illimité avec une carte unique, centralisation des acquisitions (réseau de Paris), harmonisation du traitement bibliographique et de l'indexation (cotes validées avec une indexation simplifiée), collections partagées par le biais de la conservation et de la circulation « PIB », le cas de « REVODOC » Val d'Oise.

### **Les faiblesses**

Le prêt illimité dans certains réseaux pose le problème de la disponibilité et de rotation des collections dans les établissements suivi du travail physique supplémentaire au quotidien, à savoir le rangement.

La proposition des jeux de société en bibliothèque va à l'encontre de notre identité, à savoir, on passe du statut de bibliothécaire à celui d'animateur...

Malgré toutes ces difficultés, le bibliothécaire d'aujourd'hui a su s'adapter, se former et s'approprier de nouvelles compétences pour faire face aux nouvelles exigences. Il a changé de profil et de tâches et doit désormais se diriger vers les publics à desservir car aimer les livres ne suffit plus ! Il faut désormais comprendre et aimer les gens ! Ce qui pourrait être la nouvelle mission : mettre en relation les collections avec les publics et les publics entre eux (Poissenot).